

Effets de commerce en euro

PAPIER

Les effets de commerce ne peuvent être imprimés que sur du papier OCR répondant aux critères du traitement optique et mécanique.

Ce papier OCR correspond aux normes DIN 6723 (90 g/m²) et DIN 6724 (80 g/m²).

le papier doit convenir aux imprimantes laser (thermorésistant). L'humidité relative doit être comprise entre 40 et 55 H.R. En dehors de ces normes, le traitement du papier peut modifier la taille de ce dernier.

AUTRES CARACTERISTIQUES DU PAPIER

Poids

Pour les appareils de lecture optique (page readers), l'utilisation d'OCR-80 g/m² comme OCR-90 g/m² avec une tolérance maximale de 4 % est autorisée.

Epaisseur

OCR - 80 g/m² = 0,09 mm;

OCR - 90 g/m² = 0,11 mm.

Prété de la surface du papier

Le papier doit être dépourvu d'éléments fluorescents. La couleur de fond doit être totalement filtrable. Il ne peut donc y avoir aucun pigment.

COULEURS

RECTO

Cadres à remplir et barres de titre en diapositive

HKS 6E 100 %

Textes en dehors des cadres à remplir

PMS - OCR - Warm Red 100 %

Point de repère pour la lecture optique, code de langue, code de formulaire

PMS Process Black 100 %

Fond

Trame en HKS 6E 100 %, avec des points ne se touchant pas et une finesse de trame de 133 lignes/pouce. La valeur de la trame du fond doit être de 30 % lors de l'impression.

VERSO

Cadre et textes: PMS - OCR - Warm Red 100 %.

QUALITE DE L'ENCRE

Encre séchante oxydative "HBL" thermorésistante à base d'huile, sans composantes thermoplastiques (entre autres minéraux, latex), destinée à l'impression laser.

QUALITE DE L'IMPRESSION

Les entailles dans les zones à remplir sous forme de nid d'abeille (zones de lecture optique) doivent être totalement dépourvues de taches.

UTILISATION OBLIGATOIRE DES FILMS D'IMPRESSION OFFICIELS

Tout imprimeur désireux d'imprimer des effets de commerce, doit respecter intégralement les caractéristiques techniques du papier et doit utiliser les fichiers PS mis à la disposition par :

Secrétariat des Protocoles
boulevard de Berlaimont 14
1000 Bruxelles

tél. (02)221 30 20

fax (02)221 30 21

Exemples:

- [Lettre de change](#)
- [Billet à ordre](#)
- [Acceptation bancaire](#)
- [Traite fournisseur](#)
- [Traite en devises](#)

Codes:

F = français

N = néerlandais

D = allemand

FN = français-néerlandais

NF = néerlandais-français

FD = français-allemand

ND = néerlandais-allemand

DF = allemand-français

DN = allemand-néerlandais